

COMMUNE
DE
LA SELLE-SUR-LE-BIED



REGISTRE COMMUNAL NOMINATIF

Tél. 02 38 87 30 02

La constitution du registre communal nominatif est une obligation légale. Ce document confidentiel sert à recenser et assister les personnes vulnérables isolées. Il ne sera activé qu'en cas d'alerte par les services préfectoraux, liée à un risque exceptionnel (plan grand froid, canicule, inondation, épidémie...) ou tout autre évènement nécessitant une prise en charge spécifique.

L'inscription à ce registre se fait sur une base déclarative facultative et volontaire de la personne. Un appel à signalement par un tiers est possible (parent, voisin, médecin...) mais il sera cependant nécessaire de recueillir le consentement de la personne impliquée ou de son représentant légal.

Le registre nominatif n'est jamais clos. Les personnes qui le souhaitent doivent pouvoir faire une demande à n'importe quel moment de l'année. Une demande écrite de radiation est indispensable pour mettre fin à leur inscription.

Conformément à l'article R 121-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), seules les personnes énoncées ci-dessous et qui résident à leur domicile peuvent être inscrites sur le registre nominatif :

- Les **personnes âgées de 65 ans** et plus ;
- Les **personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail** ;
- Les **personnes adultes handicapées** bénéficiant le cas échéant de : l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ATCP), la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), la carte d'Invalidité, la carte de priorité et la carte de stationnement pour personne handicapée, de la qualité de travailleur handicapé (conformément au titre IV du livre II du Code de l'Action Sociale et des Familles), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ;
- Les autres publics vulnérables du fait de leur isolement et non pris en charge par un service particulier.

La Commune de La Selle-sur-le-Bied, en tant que responsable de traitement, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel fondés sur l'intérêt public aux fins de gestion des demandes d'inscriptions au registre communal.

Vos données personnelles sont conservées la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités, en conformité avec les textes législatifs applicables.

Ces informations sont destinées aux services habilités de la Commune de La Selle-sur-le-Bied, et pourront être communiquées aux destinataires externes strictement habilités de l'école maternelle ou primaire concernée.

La Commune de La Selle-sur-le-Bied s'engage à garantir la sécurité de vos données personnelles.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles (RGPD) et à la loi n°78-17 DU 6 JANVIER 1978 « Informatique et Libertés » modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, et d'effacement à l'égard des données vous concernant, ainsi que de limitation et d'opposition pour motifs légitimes à leur traitement.

Vous pouvez les exercer en contactant la Commune de La Selle-sur-le-Bied – 18 rue du Limousin – 45210 LA SELLE-SUR-LE-BIED ou par mail à l'adresse dpo@lexagone.fr. Vous disposez également du droit de déposer, à tout moment, une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

COMMUNE
DE
LA-SELLE-SUR-LE-BIED



DEMANDE D'INSCRIPTION AU REGISTRE COMMUNAL

Tél. 02 38 87 30 02

EN CAS DE RISQUES EXCEPTIONNELS, LE REGISTRE COMMUNAL NOMINATIF PERMET UN CONTACT REGULIER, UN ACCOMPAGNEMENT ET UNE PROTECTION ADAPTEE DES PERSONNES FRAGILES ET VULNERABLES DE NOTRE TERRITOIRE.

SIGNEZ-VOUS, SIGNEZ L'UN DE VOS PROCHES EN ADRESSANT CE DOCUMENT COMPLETE A :

MAIRIE DE LA-SELLE-SUR-BIED – 18 RUE DU LIMOUSIN – 45210 LA-SELLE-SUR-LE-BIED

mairie-la-selle-sur-le-bied@wanadoo.fr

Vous êtes une :

- Personne âgée de 65 ans et plus ;
- Personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail ;
- Personne adulte handicapée ;
- Tierce personne (représentant légal, parent, voisin médecin traitant, service, etc...) –
Nom, prénom, qualité et coordonnées de la tierce personne :

.....
.....

Tél. : e-mail.....

COORDONNEES DE LA OU DES PERSONNE(S) CONCERNEE(S)

NOM : PRENOM

DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____

N° FIXE: ____ / ____ / ____ / ____ / ____ PORTABLE : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ E-MAIL : _____

ADRESSE :

.....
.....

Situation familiale : Seul(e) En couple En famille

Conjoint :

NOM : PRENOM

DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____

Avez-vous des enfants : non oui :
Si oui, à proximité éloigné(s)

Recevez-vous des visites à domicile :

- Tous les jours Une fois par semaine
- Plusieurs fois par semaine Moins souvent

NOM, ADRESSE, TELEPHONE DE LA PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

NOM : PRENOM

DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____

N° FIXE: ____ / ____ / ____ / ____ / ____ PORTABLE : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ E-MAIL: _____

ADRESSE :

.....

Qualité : famille ami voisin autre (précisez)

COORDONNEES DES PERSONNES INTERVENANT REGULIEREMENT A DOMICILE :

| AIDE A DOMICILE | AUXILIAIRE DE VIE |
|---------------------------|--------------------------|
| Nom : | Nom : |
| Adresse : | Adresse : |
| Tél : | Tél : |
| INFIRMIERE | MEDECIN |
| Nom : | Nom : |
| Adresse : | Adresse : |
| Tél : | Tél : |
| ASSISTANTE SOCIALE | AUTRE (précisez) |
| Nom : | Nom : |
| Adresse : | Adresse : |
| Tél : | Tél : |

La-Selle-sur-Le-Bied,

Le.....

Signature de la personne concernée

Signature du déclarant
(Tierce personne ou représentant légal)

Toute personne listée sera informée par la Mairie de son enregistrement.

L'inscription à ce registre n'est pas obligatoire et vous pouvez à tout moment sortir du dispositif sur simple demande écrite adressée à la Mairie.